



Consolidation des plans d'action et  
état de situation en matière de  
prévention de l'adhésion des jeunes  
aux gangs de rue à Ahuntsic-  
Cartierville

Réalisée par  
Julie Rosa  
Agente de recherche B. Sc.  
et Anne Chamandy  
Conseillère en planification M. Sc.

Section recherche et planification

Service de police de la Ville de Montréal

Octobre 2010

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. MISE EN CONTEXTE.....</b>	<b>3</b>
<b>2. MÉTHODOLOGIE .....</b>	<b>3</b>
<b>2.1 ANALYSE DOCUMENTAIRE .....</b>	<b>3</b>
<b>2.2 ENTREVUES SEMI-DIRIGÉES .....</b>	<b>3</b>
<b>2.3 RECENSION ET ANALYSE DES PROJETS ET DES PLANS D’ACTION .....</b>	<b>4</b>
<b>2.3.1 GRILLE DE RECENSION DES FACTEURS DE PROTECTION .....</b>	<b>4</b>
<b>2.3.2 CONSOLIDATION ET ANALYSE DES PLANS D’ACTION .....</b>	<b>5</b>
<b>2.4 LIMITES DU TRAVAIL.....</b>	<b>5</b>
<b>3. REVUE DE LITTÉRATURE.....</b>	<b>6</b>
<b>3.1. PHÉNOMÈNE EN MOUVEMENT.....</b>	<b>6</b>
<b>3.2 GANGS DE RUE ET LES NOUVELLES TECHNOLOGIES.....</b>	<b>6</b>
<b>3.3 PHÉNOMÈNE DES GANGS DE RUE DANS LES MÉDIAS .....</b>	<b>6</b>
<b>3.4 LES NIVEAUX DE PRÉVENTION .....</b>	<b>7</b>
<b>4. ENVIRONNEMENT D’AHUNTSIC-CARTIERVILLE .....</b>	<b>8</b>
<b>4.1 PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE D’AHUNTSIC-CARTIERVILLE.....</b>	<b>8</b>
<b>4.2 LA CRIMINALITÉ D’AHUNTSIC ET DE CARTIERVILLE .....</b>	<b>9</b>
<b>5. RÉSULTATS .....</b>	<b>9</b>
<b>5.1 BESOINS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION À L’ADHÉSION DES JEUNES AUX GANGS DE RUE ...</b>	<b>10</b>
<b>5.2 FACTEURS DE RISQUE ET DE PROTECTION RAPPORTÉS PAR LES PARTENAIRES.....</b>	<b>12</b>
<b>5.2.1 FACTEURS DE RISQUE.....</b>	<b>12</b>
<b>5.2.2 FACTEURS DE PROTECTION.....</b>	<b>12</b>
<b>5.3 LES LIEUX SENSIBLES .....</b>	<b>13</b>
<b>5.4 CONSOLIDATION DES PLANS D’ACTION.....</b>	<b>14</b>
<b>6. ANALYSE ET CONSTATS.....</b>	<b>15</b>
<b>7. CONCLUSION.....</b>	<b>17</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>18</b>
<b>ANNEXE 1 : CRIMINALITÉ SPÉCIFIQUE AUX GANGS DE RUE POUR LES PDQ 27 ET 10 .....</b>	<b>19</b>
<b>ANNEXE 2 : GRILLE DE FACTEURS DE PROTECTION AYANT UNE INFLUENCE SUR L’ADHÉSION AUX GANGS DE RUE.....</b>	<b>21</b>
<b>ANNEXE 3 : LISTE DES PLANS D’ACTION ET RAPPORTS CONSULTÉS DANS LE CADRE DE LA CONSOLIDATION .....</b>	<b>23</b>
<b>ANNEXE 4 : SCHÉMA DE LA CONSOLIDATION DES PLANS D’ACTION .....</b>	<b>24</b>

## **1. MISE EN CONTEXTE**

Le plan d'action 2010 en sécurité publique et civile de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville propose trois enjeux prioritaires, soit : 1) la sécurité routière et la circulation, 2) l'augmentation de la sécurité et du sentiment de sécurité et 3) la communication. Un des objectifs concernant l'augmentation de la sécurité et du sentiment de sécurité vise la contribution à la prévention et la démystification du phénomène de gangs de rue. Pour ce faire, le sous-comité de la communauté d'intérêt en prévention des gangs de rue à l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville a été créé. Plusieurs partenaires, dont des élus municipaux, un directeur de l'arrondissement, les commandants des postes de police de quartier, ainsi que des représentants communautaires et institutionnels, ont pris place autour d'une table afin de discuter des priorités en matière de prévention à l'adhésion des jeunes aux gangs de rue. Lors de la rencontre tenue le 7 avril 2010, il a été soulevé que le grand nombre et la complexité des plans d'action des partenaires nécessiteraient l'engagement d'une ressource afin d'identifier et de mettre en commun les éléments touchant la sécurité publique en rapport avec la prévention des jeunes aux gangs de rue.

Ce travail vise donc deux objectifs. Premièrement, faire une mise en commun des plans d'action des différents partenaires en matière de sécurité publique en rapport avec la prévention à l'adhésion des jeunes aux gangs de rue. Deuxièmement, dégager un état de la situation qui comporte l'identification de l'environnement spécifique d'Ahuntsic et de Cartierville, des besoins à combler, des facteurs de risque et des facteurs de protection (éléments soutenant la prévention de l'adhésion aux gangs de rue) et des lieux sensibles dans l'arrondissement.

## **2. MÉTHODOLOGIE**

### **2.1 ANALYSE DOCUMENTAIRE**

Pour une compréhension commune des nouveaux enjeux se rapportant à la prévention à l'adhésion des jeunes aux gangs de rue, une brève revue de littérature a préalablement été effectuée. À cette étape, le contenu de quelques récents ouvrages et documents de recherche a été consulté. Une lecture approfondie de plusieurs plans d'action et rapports annuels d'activités des organismes de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville a également été effectuée.

### **2.2 ENTREVUES SEMI-DIRIGÉES**

Une liste de partenaires de l'arrondissement a été dressée selon la pertinence de leur travail au sein de leur organisation. Des entrevues individuelles semi-dirigées ont été effectuées avec les responsables ou les intervenants de différents secteurs et de différentes organisations. Sur ce, les personnes suivantes ont été rencontrées durant la période du 30 juin au le 8 septembre 2010 :

- La directrice de RAP Jeunesse ;
- Le directeur du Carrefour jeunesse emploi Ahuntsic-Bordeaux-Cartierville ;
- Le coordonnateur de Solidarité-Ahuntsic ;
- L'organisatrice communautaire siégeant à la Table de concertation jeunesse d'Ahuntsic ;

- Le directeur de Culture, sports, loisirs et développement social de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville ;
- L'agente de développement de Culture, sports, loisirs et développement social de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville ;
- Le directeur de Tandem Ahuntsic-Cartierville ;
- La coordonnatrice à Jeunesse 2000 Saints-Martyrs canadiens ;
- Le directeur de la Maison des jeunes Bordeaux-Cartierville ;
- L'organisatrice communautaire siégeant à la Table de concertation jeunesse de Bordeaux-Cartierville ;
- Le directeur du Centre jeunesse St-Sulpice ;
- L'attaché politique de Madame Maria Mourani, arrondissement Ahuntsic-Cartierville;
- Un agent sociocommunautaire du PDQ 10 ;
- Un agent sociocommunautaire du PDQ 27 ;
- La directrice de la Commission scolaire de Montréal.

### **2.3 RECENSION ET ANALYSE DES PROJETS ET DES PLANS D'ACTION**

Nous avons récupéré les plans d'action spécifiques en matière de prévention de l'adhésion des jeunes aux gangs de rue pour certains organismes alors que pour d'autres organismes, nous avons recensé des plans plus généraux ou des rapports administratifs qui portent sur la prévention de la délinquance. Au total, 11 plans d'action et/ou rapports annuels d'activités et 23 projets ont été analysés aux fins de ce travail. Afin de présenter nos résultats, nous avons emprunté deux outils de travail soient : la grille de recension des facteurs de protection et l'analyse documentaire.

#### **2.3.1 GRILLE DE RECENSION DES FACTEURS DE PROTECTION**

Les facteurs de risque sont l'ensemble des risques individuels ou environnementaux qui augmentent la vulnérabilité d'une personne quant aux conséquences négatives possibles ou une trajectoire de vie négative, surtout lorsqu'ils sont accumulés (Hébert et coll. 1997). Pour leur part, les facteurs de protection aident à mieux comprendre les caractéristiques et les situations qui protègent et éloignent les jeunes de la délinquance (CNPC, 2008). Une grille a été conçue afin de faire ressortir les facteurs de protection ayant une influence sur l'adhésion aux gangs de rue qui ont été priorisés dans les différents projets recensés. Ainsi, nous avons pu énumérer les facteurs de protection auxquels les organisations accordent une plus grande importance et ceux étant moins considérés. Le tableau suivant présente les facteurs de protection retenus dans notre grille qui se divisent en cinq groupes :

Dimension	Facteurs de protection
<i>Caractéristiques personnelles</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Capacités intellectuelles et interpersonnelles ;</li> <li>➤ Estime de soi ;</li> <li>➤ Responsabilité personnelle ;</li> <li>➤ Attitudes prosociales.</li> </ul>
<i>Groupe de pairs</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Groupes de pairs positifs ;</li> <li>➤ Interaction avec des camarades aux comportements prosociaux.</li> </ul>
<i>École</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Succès scolaire ;</li> <li>➤ Activités parascolaires.</li> </ul>
<i>Famille</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pratiques de gestion familiale efficaces;</li> <li>➤ Liens solides avec la famille ;</li> <li>➤ Soutien familial ;</li> <li>➤ Stabilité résidentielle.</li> </ul>
<i>Communauté</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Présence d'organismes communautaires ;</li> <li>➤ Identité culturelle solide ;</li> <li>➤ Harmonie sociale.</li> </ul>

Tiré de : Société de criminologie du Québec (2009).

### 2.3.2 CONSOLIDATION ET ANALYSE DES PLANS D'ACTION

Une analyse documentaire a été réalisée afin de faire ressortir les points communs d'un ensemble de plans d'action et de rapports d'activités fournis par les intervenants qui ont été rencontrés. Cette analyse va nous permettre de faire une consolidation des plans, c'est-à-dire, une harmonisation des orientations, des stratégies et des objectifs dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville en matière de prévention de l'adhésion des jeunes aux gangs de rue.

### 2.4 LIMITES DU TRAVAIL

Par la nature du mandat et des objectifs poursuivis dans le présent travail, quelques limites se présentent. En premier lieu, il y a la limite de l'accessibilité des données. Cette limite fait référence au fait que nos analyses se basent sur des entretiens parfois de courtes durées et des documents qui nous ont été fournis par les intervenants. Il y a certes d'autres données ou éléments auxquels nous n'avons pas accédés qui auraient pu influencer la qualité de nos analyses et de nos résultats. Ensuite, il y a la limite de l'interprétation des données obtenues. Cette limite demeure présente tout au long des analyses. Des interprétations et des catégorisations ont été conçues par les chercheurs aux fins d'analyse, basées parfois sur quelques lignes de description de projet ou d'activité. Nous sommes donc très conscients des limites de ces exercices. Enfin, il a été quelques fois plus difficile de cerner les caractéristiques des projets ciblant directement les jeunes à risque d'adhérer aux gangs de rue par rapport aux projets de prévention sociale, en ce sens que les facteurs de risque et de protection sont très similaires pour l'adhésion aux gangs de rue ou à la délinquance en général.

### **3. REVUE DE LITTÉRATURE**

#### **3.1. PHÉNOMÈNE EN MOUVEMENT**

Le phénomène des gangs de rue n'est pas nouveau. Comme le suggère la littérature sur le sujet, Montréal est l'une des villes canadiennes les plus touchées par ce phénomène. Bien que beaucoup de chercheurs s'intéressent à la question, on constate que notre connaissance en la matière est relativement limitée. Une partie du problème concernant les gangs de rue réside dans notre façon de l'envisager, de l'étudier et même de le nommer (Guay, 2009).

Depuis les dernières années, on constate que les activités des gangs de rue ne se limitent plus dans les grands centres urbains, mais se répandent peu à peu dans les banlieues (Klein 1995 et coll. dans Hamel et coll. 2007). En plus, la délinquance de ces groupes semble être de plus en plus sérieuse. Leurs activités se seraient diversifiées et aggravées avec le temps pour donner naissance à de nouvelles formes de violence particulièrement brutales (Venkatesh et Levitt 2000 dans Hamel et coll. 2007). Cette problématique, hautement médiatisée et en constante transformation à travers le temps, soulève ainsi de nombreux questionnements face aux moyens de prévention pour contrer l'adhésion des jeunes à risque à ces gangs.

#### **3.2 GANGS DE RUE ET LES NOUVELLES TECHNOLOGIES**

La raison d'être des gangs ne se limite plus à des questions d'honneur et de protection du territoire. Ces groupes font désormais d'importantes affaires, fort lucratives, en s'adonnant, entre autres, au trafic de stupéfiants et au proxénétisme (Hamel et coll. 2007) En effet, comme le suggère Mourani dans *Gangs de rue inc.* (2009), l'implication des gangs de rue dans la prostitution, notamment celle qui exploite de jeunes mineures, est le changement le plus marquant des dernières décennies. Cette activité d'exploitation sexuelle est d'ailleurs grandement facilitée par l'Internet et les sites de réseautage.

En effet, le développement de la technologie tel que les appareils numériques, les webcams, les téléphones portables munis d'appareils-photo, etc. soulève maintenant de nouveaux défis pour les autorités et les moyens de prévention qu'ils utiliseront pour contrer le phénomène. Les délinquants peuvent désormais se dissimuler derrière l'anonymat des communications numériques et partager leurs fichiers avec d'autres délinquants dans le monde entier. En effet, selon le SCRC (dans Rosa et Chamandy, 2009) de plus en plus de réseaux criminels utilisent la technologie pour faciliter leurs activités. Internet et les sites de réseautage tels que MySpace ou Facebook, sont de plus en plus utilisés pour faire de la promotion, afficher des annonces de recrutement ou même fournir des services sexuels en ligne, comme de la pornographie. L'envoi de publicité concernant des services sexuels de même que la promotion de réseaux de prostitution semblent désormais faciles et efficaces sur le Web.

#### **3.3 PHÉNOMÈNE DES GANGS DE RUE DANS LES MÉDIAS**

Depuis quelques années, le sujet des gangs de rue est devenu très priorisé dans les manchettes et reportages télévisés. La visibilité de ces groupes s'est accrue dans les médias. Pourtant, les événements rapportés concernant leurs activités sont rarement présentés de manière objective (Hamel, 2007). En effet, lorsque les médias rapportent

l'information relative aux activités des gangs, on remarque une surreprésentation des crimes contre la personne et une emphase qui est mise sur le caractère violent des actes (Spergel, 1995; Howell et Decker, 1999 dans Hamel, 2007). La perception du public, fondée sur les images générées dans les médias, peut alors devenir faussée et teintée de stéréotypes (Hamel, 2007). Il peut alors en découler un sentiment d'anxiété de la part de la population, caractérisé par une réaction exagérée de certains citoyens face à des événements, des personnes ou des groupes de personnes qu'ils jugent déviants ou menaçants pour les intérêts de la société (Hamel, 2007) et ce, malgré une baisse officielle de la criminalité des gangs de rue enregistrée à Montréal<sup>1</sup>.

Depuis les deux dernières décennies, les préoccupations des citoyens à l'égard des gangs de rue semblent s'être accrues parallèlement à l'augmentation de leur visibilité dans les médias. À Montréal, on estime que 62 % des résidents soutiennent que le principal problème d'ordre criminel dans cette région est les gangs de rue (Hamel, 2007). Sur ce, la conception des gangs de rue par l'intermédiaire des médias et de l'opinion publique a pour impact une conception stéréotypée du phénomène en plus d'une surestimation de l'ampleur de la menace. Selon St-Cyr (2003) (dans Hamel, 2007), c'est en grande partie à cause de cette perception de menace que le public demande que des mesures, habituellement de l'ordre de la répression, soient prises. Cette couverture médiatique à l'égard de ces groupes contribue donc nécessairement au sentiment d'insécurité général de la population.

### 3.4 LES NIVEAUX DE PRÉVENTION

Plusieurs stratégies préventives ont été adoptées afin de freiner l'adhésion des jeunes aux gangs de rue. Pour en arriver à des stratégies adaptées, les intervenants doivent prendre en considération plusieurs facteurs de risque dans différentes sphères de la vie du jeune (Société de criminologie du Québec, 2009). En effet, lorsqu'il est question de prévention auprès des jeunes à risque d'adhérer aux gangs de rue, l'intervention ne peut se concentrer uniquement sur le jeune, mais devrait aussi considérer l'intervenant, les partenaires, le jeune et ses parents (Société de criminologie du Québec, 2009). Une action multistratégique a donc été proposée dans *le guide à l'intention des intervenants communautaires pour intervenir efficacement auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang de rue*. Les concepts suivants sont priorisés (Société de criminologie du Québec, 2009) :

- 1) *Votre rôle d'intervenant : une question de savoir et de limites*
  - Mieux connaître le phénomène des gangs ;
  - Identifier les caractéristiques de votre milieu d'intervention ;
  - Le savoir-être de l'intervenant : mettre de l'avant les qualités les plus appréciées par les jeunes ;
  - Bien connaître votre rôle d'intervenant ;
  - Respecter vos propres limites ;
  - Reconnaître lorsque vous avez besoin de soutien.

---

<sup>1</sup> Dans l'ensemble, la criminalité attribuable aux gangs de rue représente 1,6 % de l'ensemble des actes criminels commis sur le territoire montréalais en 2009. On dénote une baisse importante de 25,5 % par rapport à l'année précédente (Actualité GDR, SPVM, février 2010).

- 2) *Établir un réseau de partenaires : une façon intelligente d'étendre la portée de vos actions*
  - Établir les objectifs du partenariat ;
  - Évaluer qui sont vos partenaires potentiels ;
  - Établir une relation partenariale harmonieuse ;
  - Maintenir une relation significative avec les partenaires.
  
- 3) *Développer une relation significative avec les jeunes à risque d'adhérer à un gang de rue*
  - Assurer une présence suffisante auprès des jeunes ;
  - Offrir des disponibilités sur lesquelles les jeunes peuvent compter ;
  - S'intéresser à ce que les jeunes vivent ;
  - Croire aux capacités des jeunes ;
  - Respecter le cheminement des jeunes.
  
- 4) *Développer des activités préventives comme une solution de rechange aux gangs de rue*
  - Évaluer les intérêts des jeunes à risque ;
  - Identifier les besoins des jeunes ;
  - Refléter la réalité du jeune dans vos activités préventives ;
  - Diversifier les activités offertes ;
  - Évaluer la possibilité d'offrir des activités de relation d'aide.
  
- 5) *Intégrer activement les jeunes dans vos activités préventives*
  - Encourager la participation des jeunes dans toutes les sphères de l'activité ;
  - Cibler les meneurs du groupe ;
  - Combiner le récréatif au pédagogique.
  
- 6) *Établir le contact avec les parents*
  - Fournir de l'information sur le phénomène des gangs de rue et du soutien aux parents ;
  - Solliciter la participation des parents lors des activités préventives.

## **4. ENVIRONNEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE**

### **4.1 PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE<sup>2</sup>**

L'arrondissement Ahuntsic-Cartierville est le cinquième plus peuplé de la Ville de Montréal. En 2006, il compte 126 607 habitants dont un habitant sur trois est né à l'extérieur du Canada. Les principaux pays d'origine des immigrants sont l'Italie, le Liban et Haïti, mais de plus en plus l'Algérie, le Maroc et la Roumanie. Même si plus du quart de sa population est âgée de moins de 25 ans, l'arrondissement se distingue par sa forte représentation d'aînés, âgés de 65 ans ou plus. Les personnes de 65 ans et plus vivantes seules sont d'ailleurs en forte augmentation dans l'arrondissement.

Les familles avec enfants sont majoritaires sur le territoire de l'arrondissement. Ahuntsic-Cartierville est d'ailleurs au troisième rang des dix-neuf arrondissements montréalais

---

<sup>2</sup> Selon Montréal en statistiques (2009). *Profil sociodémographique Ahuntsic-Cartierville*.



pour le nombre de familles avec enfants (n = 20 105). La concentration de familles monoparentales est par contre sous la moyenne montréalaise. Aussi, le type de logement le plus largement répandu à Ahuntsic-Cartierville est l'immeuble appartement de moins de cinq étages d'où la forte représentation de locataires dans l'arrondissement.

Parmi la population de 15 ans et plus sur le marché du travail, ce sont dans les secteurs de la fabrication (14 %), des soins de santé (12 %) et du commerce de détail (12 %) que l'on compte les plus importantes proportions de travailleurs.

#### **4.2 LA CRIMINALITÉ D'AHUNTSIC ET DE CARTIERVILLE<sup>3</sup>**

Le territoire d'Ahuntsic et celui de Cartierville, bien que similaire quant au profil sociodémographique, présentent des taux de criminalité différents. Ahuntsic détient un volume de crimes plus élevé que la moyenne montréalaise avec 4800 délits et infractions en 2008, contrairement à Cartierville qui se situe sous la moyenne de Montréal avec 2559 délits et infractions pour cette même année. Le quartier 27 se distingue avec un nombre plus élevé d'homicides (1er rang), d'agressions sexuelles (5<sup>e</sup> rang) et d'introductions par effraction (5<sup>e</sup> rang) tandis qu'aucune forme de crime ne se distingue significativement des moyennes à Cartierville.

En termes d'évolution de la criminalité, le taux de crime du quartier 10 a diminué de 9 % entre 2005 et 2008 alors qu'il a augmenté de 2,3 % à Ahuntsic pour cette même période. Par contre, à court terme, on remarque une augmentation significative de la criminalité de l'ordre de 11,6 % entre 2007 et 2008 à Cartierville.

Pour la criminalité spécifique des gangs de rue<sup>4</sup> en 2009 dans le PDQ 27, on dénombre un total de 53 crimes contre la personne et 15 crimes contre la propriété (la catégorie autre crimes compte pour 60 délits). Les principaux crimes contre la personne sont les vols qualifiés (23) qui comptent pour environ le quart des vols qualifiés de la région Nord (23 %), les voies de fait (21) qui comptent pour un crime sur cinq dans la région Nord (20,4 %) et les tentatives de meurtre (5) qui comptent pour près de la moitié des tentatives de meurtre pour la région (45,5 %). Les crimes contre la propriété sont principalement des méfaits (8) et des introductions par effraction (3).

Pour le PDQ 10, la criminalité spécifique des gangs de rue en 2009 se traduit par un total de 11 crimes contre la personne et de 6 crimes contre les biens. Il est alors question de 4 voies de fait, un vol qualifié et une tentative de meurtre (ainsi que 5 autres crimes contre la personne), 3 vols simples, 2 méfaits et une introduction par effraction. Ces crimes spécifiques aux gangs de rue comptent tous pour moins de 10,7 % des crimes gangs de rue de la région Nord.

## **5. RÉSULTATS**

Cette section du rapport présente en premier lieu les résultats des entretiens effectués auprès des partenaires, c'est-à-dire, l'identification des besoins, des facteurs de risque et de protection ainsi que des lieux sensibles dans l'arrondissement. Dans un deuxième

---

<sup>3</sup> Selon Service de police de la Ville de Montréal (2009). Profil de quartiers PDQ 27 et 10.

<sup>4</sup> Statistiques de la criminalité. Division de l'information policière. SPVM. Voir les tableaux pour la criminalité gangs de rue des PDQ 27 et 10 à l'annexe 1.

temps, cette section présente l'analyse de la consolidation des plans d'action des divers organismes participants.

### **5.1 BESOINS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION À L'ADHÉSION DES JEUNES AUX GANGS DE RUE**

Plusieurs besoins ont été soulevés au sujet de la prévention de l'adhésion des jeunes aux gangs de rue par les partenaires rencontrés. Premièrement, la consolidation entre les différents projets est un besoin qui revient dans la plupart des discours des intervenants. Il semblerait y avoir présence d'une superposition de plusieurs actions visant la prévention des jeunes aux gangs de rue, mais sans nécessairement faire de sens entre elles. Il serait donc important, selon les partenaires, de donner d'abord une signification à ces différentes actions afin d'apporter des impacts majeurs sur la situation du quartier. Comme le propose une intervenante : « On devrait d'abord évaluer les projets qui sont déjà en place pour par la suite apprécier leur pertinence et les adapter aux besoins. »<sup>5</sup> Sur ce, les activités et les programmes de prévention devraient être davantage évalués. Des bilans devraient être exigés pour constater l'avancement et l'efficacité du travail accompli.

Un autre besoin identifié est celui de proposer des activités structurées, mais aussi en continu. Selon plusieurs acteurs du milieu, la pérennité et le suivi des projets semblent parfois faire défaut. On dénonce le fait que les projets ne durent habituellement pas dans le temps. On doit sans cesse les renouveler et proposer de nouveaux projets innovateurs afin d'avoir accès aux ressources. Le travail devrait pourtant pouvoir se faire de manière intensive, tout en s'investissant à long terme auprès des jeunes à risque. L'idée de rendre accessible une ressource spécifique à long terme qui travaillerait sur l'employabilité en HLM a été proposée à ce sujet. Cela permettrait d'inscrire quelque chose dans la continuité pour briser le cycle de négativité qui perdure chez les jeunes dans les HLM.

Le manque de ressources financières et matérielles est un autre besoin revenant à plusieurs reprises dans le discours des partenaires. Il y aurait des ressources et des outils supplémentaires à aller chercher pour travailler efficacement à la prévention de l'adhésion des jeunes aux gangs de rue. Que l'on parle de policiers ou d'intervenants communautaires, le besoin d'être mieux outillés pour faire davantage de prévention efficace a été soulevé. En effet, selon une intervenante en milieu communautaire : « il devrait y avoir plus de prévention, plus de formation pour les jeunes, mais aussi pour les animateurs sur le sujet. Les animateurs devraient recevoir une formation en matière de sécurité afin de pouvoir bien réagir face à un événement relié aux gangs de rue. »<sup>6</sup> Aussi, selon un répondant : « Le SPVM devrait se doter d'une meilleure organisation quant à la prévention auprès des jeunes à risque. Il semble y exister un manque de performance de la part des policiers dans ce domaine. Des structures solides devraient être mises en place pour améliorer le travail des autorités policières. »<sup>7</sup>

Un autre besoin identifié par les partenaires en matière de prévention de l'adhésion des jeunes aux gangs de rue est celui du manque de travail auprès des familles des adolescents à risque. Selon quelques intervenants, on devrait s'allier autour des jeunes à risque, tout en impliquant la famille de ceux-ci dans la démarche : « Il faut trouver une « passion » à ces jeunes à risque, faire le suivi et inclure les parents/professeurs dans le

---

<sup>5</sup> Entrevue, répondant 10.

<sup>6</sup> Entrevue, répondant 5.

<sup>7</sup> Entrevue, répondant 9.

processus. Pour réussir à faire de la prévention efficace, il est important que l'action soit faite en concertation, c'est-à-dire en impliquant plusieurs acteurs dans le procédé. »<sup>8</sup>

Il semble aussi y avoir un manque de partenariat entre les organismes communautaires et le service de police : « Le travail de prévention devrait se faire davantage en partenariat entre la police et les organisations, c'est-à-dire que l'information devrait circuler de manière plus fluide tout en respectant les limites de chacun. »<sup>9</sup> Aussi, un manque de liens entre les jeunes et les autorités a été identifié comme un besoin à considérer. Il serait intéressant, selon une intervenante communautaire<sup>10</sup> de mettre en place davantage d'activités où les policiers seraient en relation étroite avec les jeunes à risque. Sur la même lignée, un intervenant<sup>11</sup> affirme qu'il devrait y avoir davantage d'endroits où les jeunes pourraient se rencontrer et se rassembler en dehors de la Maison des jeunes ou de l'école du quartier. Il serait par exemple intéressant de rendre disponible une « zone de spectacles » où les jeunes pourraient performer et laisser libre cours à leur créativité. En effet, la musique semble prendre une place très importante dans la vie des jeunes, c'est pourquoi nous devrions les intéresser avec des projets qui les rejoignent dans leurs intérêts.

Le manque de soutien pédagogique est un autre besoin ayant été soulevé par quelques intervenants. Ceux-ci considèrent comme très important le fait de valoriser la formation scolaire et de soutenir les jeunes ayant des difficultés scolaires. « Les jeunes pensent trop souvent qu'ils n'ont pas de perspective d'avenir et que leur seule option est d'adhérer à un gang pour subvenir à leurs besoins. »<sup>12</sup> Pour cet intervenant, il est primordial d'offrir des possibilités d'emplois ou de suivi éducatif pour ces jeunes à risque.

À la lecture et l'analyse des entrevues effectuées avec les différents partenaires, il est possible de constater une inquiétude plus au moins forte quant au phénomène de gangs de rue dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville. Il semble y avoir davantage une préoccupation quant à la toxicomanie chez les adolescents et les jeunes adultes. En effet, quelques partenaires ont évoqué l'existence d'un problème de vente de drogue à l'extérieur et aux alentours de l'école Sophie-Barat et de l'école Évangeline. La consommation de drogues dites de synthèse (par exemple, l'ecstasy et les « speeds ») préoccupe de plus en plus les intervenants, les organismes et même les directions d'école. Comme énoncé à la section 5.3.1 du rapport, la consommation de drogue a été identifiée les partenaires comme un facteur augmentant le risque des jeunes d'adhérer à un gang. D'où l'importance, selon les partenaires, de s'interroger d'abord sur cette problématique de consommation de drogue dans les écoles.

Finalement, un besoin quant à la création d'un réseau de sentinelles a été proposé par un partenaire<sup>13</sup>. Le rôle du réseau de sentinelles serait de servir de relais entre les autorités et les citoyens. Il serait intéressant de donner une formation de sentinelles à quelques citoyens de l'arrondissement afin d'agir comme un système de surveillance et

---

<sup>8</sup> Entrevue, répondant 8.

<sup>9</sup> Entrevue, répondant 5.

<sup>10</sup> Entrevue, répondant 5.

<sup>11</sup> Entrevue, répondant 4.

<sup>12</sup> Entrevue, répondant 4.

<sup>13</sup> Entrevue, répondant 13.

de prévention à la criminalité. Il serait alors possible de valoriser le sentiment de sécurité des citoyens du quartier, tout en donnant un rôle et des responsabilités aux résidents.

## **5.2 FACTEURS DE RISQUE ET DE PROTECTION RAPPORTÉS PAR LES PARTENAIRES**

### **5.2.1 FACTEURS DE RISQUE**

En matière de facteurs de risque pouvant influencer les jeunes plus vulnérables d'adhérer aux gangs de rue à Ahuntsic-Cartierville, les partenaires ont exprimé des idées semblables. Ainsi, la liste suivante présente les principaux facteurs de risque identifiés par les partenaires en fonction de la situation sociodémographique spécifique de l'arrondissement. Au fil des entrevues, les facteurs de risque ayant été rapportés le plus souvent sont les suivants :

- Cohabitation difficile et proximité entre les riches et les pauvres ;
- Concentration de jeunes dans certains quartiers défavorisés et isolés (on parle principalement des HLM) ;
- Communautés culturelles recluses du reste de la société d'accueil ;
- Peu d'endroits accessibles où les jeunes peuvent se rencontrer ;
- Aménagement urbain (on parle ici d'aménagement des HLM sous forme de « ghetto » fermé où il y a présence accrue de familles monoparentales) ;
- Manque d'activités culturelles et sportives auprès des jeunes surtout après l'école ;
- Difficultés scolaires chez les jeunes ;
- Consommation de drogues ;
- Faible estime de soi ;
- Influence des pairs et besoin d'identification qui passe par le groupe ;
- Manque d'emplois chez les jeunes ;
- Manque de connaissances des jeunes envers leurs droits/devoirs/ responsabilités et des ressources qui leur sont accessibles ;
- Rejet des structures institutionnelles et manque de confiance envers les autorités de la part des jeunes ;
- Violence familiale ;
- Refus de la part des citoyens d'intervenir auprès des jeunes.

### **5.2.2 FACTEURS DE PROTECTION**

En ce qui concerne les facteurs de protection pour la prévention de l'adhésion des jeunes aux gangs de rue à Ahuntsic-Cartierville, nous avons décidé de présenter les résultats en deux temps. Premièrement, les partenaires ont exprimé différentes opinions intéressantes à prendre en considération et nous avons donc colligé l'ensemble des facteurs de protection mentionnés. Encore une fois, cette liste est adaptée au contexte sociodémographique spécifique et aux besoins de l'arrondissement. Les facteurs de protection identifiés au cours des entretiens sont les suivants :

- Faire de la prévention selon une approche de concertation ;
- Présence d'intervenants dynamiques et impliqués dans les écoles ;
- Avoir une bonne collaboration entre les différents intervenants ;
- Faire du travail de médiation (c'est-à-dire la présence d'un dialogue permanent entre les jeunes de la rue et les figures d'autorité, mais aussi entre les différentes communautés) ;
- Impliquer les jeunes dans la réalisation des projets ;

- Le travail de prévention devrait être fait sur la communauté entière et non seulement en mettant l'emphase seulement sur les jeunes ;
- Rendre les rassemblements des jeunes positifs (développer leurs goûts pour les arts, les loisirs et le sport) ;
- Commencer à travailler le plus tôt possible avec les jeunes et à long terme (c'est-à-dire dès le primaire) tout en ayant une action globale sur toutes les tranches d'âges selon leurs besoins ;
- Travailler aussi avec la famille des jeunes à risque ;
- Amener les jeunes à se déplacer, à ne pas rester isolés dans les HLM ;
- Travailler et militer pour avoir davantage de ressources en travail de rue ainsi que pour les activités et les loisirs ;
- Valoriser la scolarisation ;
- Trouver des modèles positifs pour ces jeunes ;
- Se rapprocher des communautés religieuses ;
- Faire connaître les ressources disponibles aux jeunes ;
- Promouvoir une réelle adhésion des directions d'école au travail de prévention auprès des jeunes ;
- Rejoindre les jeunes avec les nouvelles technologies (par exemple, créer une page Facebook) ;
- Trouver des moyens pour offrir plus d'emplois aux jeunes tout en rendant ces emplois attrayants pour eux.

Dans un deuxième temps, nous avons analysé les projets de prévention à l'aide d'une grille<sup>14</sup> conçue pour faire ressortir les facteurs de protection, ayant une influence sur l'adhésion aux gangs de rue, identifiés par la Société de criminologie du Québec (2009). Cette grille nous permet de constater que les facteurs de protection se rapportant aux caractéristiques personnelles et aux groupes de pairs sont très exploités par les organismes communautaires des deux quartiers de l'arrondissement. Par contre, la mise à contribution des facteurs de protection se rapportant à l'école, au succès scolaire et à la communauté est moins priorisée dans les projets. Pour les deux postes de quartier de l'arrondissement, ce sont des projets qui prônent les facteurs de protection se rapportant aux caractéristiques personnelles, à la communauté ainsi qu'à l'harmonie sociale que l'on dénote davantage. Enfin, dans l'arrondissement en général, les facteurs de protection en lien avec la famille sont nettement sous exploités.

### **5.3 LES LIEUX SENSIBLES**

Quelques lieux sensibles dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville ont été identifiés par les différents partenaires rencontrés. Ces lieux sensibles ont été décrits comme des milieux où les jeunes à risque peuvent se rencontrer dans le but de pratiques illégales ou tout simplement d'endroits où l'on retrouve une forte concentration de jeunes adolescents et adolescentes. Il faut par contre rester prudent puisque ces lieux sensibles semblent varier grandement selon les périodes ou les saisons. Les jeunes seront souvent amenés à se déplacer d'un endroit à un autre. En somme, la liste des principaux lieux sensibles à Ahuntsic-Cartierville identifiés par les partenaires est la suivante :

- Aux alentours des HLM (on parle principalement du HLM St-Sulpice, André-Grasset et Meunier-Tolhurst) et des blocs appartements sur Henri-Bourassa ;

---

<sup>14</sup> Annexe 2.

- Aux alentours des écoles secondaires (on parle principalement de l'école Sophie-Barat et l'école Marie-Anne) et du Cégep Ahuntsic ;
- Les parcs (on parle principalement du parc Ahuntsic, parc St-Simon, parc Louisburg, parc de Mésy, parc Marcelin-Wilson, parc Gabriel Lalemant, parc St-Benoît et du parc Jean-Martucci) ;
- Les bouches de métro et certains arrêts d'autobus (Henri-Bourassa, Sauvé et Crémazie) ;
- Derrière la bibliothèque Ahuntsic-Cartierville ;
- Les motels Lajeunesse et Sauvé.

#### 5.4 CONSOLIDATION DES PLANS D'ACTION<sup>15</sup>

Avant de présenter le résultat de la consolidation des plans d'action, il importe de mentionner quelques constats d'ordre généraux. En premier lieu, les plans analysés sont tous d'une qualité exceptionnelle et tiennent compte d'une lecture de l'environnement assez rigoureuse. En fait, les organismes qui desservent des clientèles ciblées sont armés d'une compréhension fine des besoins et des caractéristiques de cette clientèle et du secteur d'intérêt. Ensuite, la plupart des plans consultés font référence à une série de partenaires clés, de plans d'action auxquels ils se rattachent, et tiennent généralement compte des autres initiatives du quartier. Ce qui en soi, démontre des signes prometteurs d'une concertation et d'une communication efficace. Enfin, les plans qui traitent spécifiquement de la prévention de l'adhésion des jeunes aux gangs de rue présentent leurs objectifs et leurs stratégies dans un esprit de prévention secondaire, c'est-à-dire qui s'adressent à une clientèle ou à un secteur à risque. Il est à noter toutefois que ce ne sont pas tous les plans qui sont propres à la lutte aux gangs de rue, bien que les objectifs et stratégies de lutte à la délinquance soient très parents de ceux de la lutte à l'adhésion des jeunes aux gangs de rue.

À la lecture des plans et des rapports, il ressort également que les organismes ont une belle compréhension des enjeux inhérents à leur secteur (Ahuntsic ou Cartierville). En d'autres termes, on décèle que beaucoup de travail a déjà été accompli. D'ailleurs, les intervenants sont en mesure de contextualiser les besoins des jeunes et de leur milieu, les facteurs de risque et de protection à prioriser ainsi que les secteurs à risque. D'autant plus que le dialogue semble être établi entre les partenaires par l'entremise d'une reconnaissance mutuelle des diverses contributions dans la lutte à la délinquance ou à l'adhésion des jeunes aux gangs de rue.

Les plans d'action ou rapports obtenus nous permettent également de voir que les intervenants partagent des préoccupations communes. En fait, il semble y avoir un consensus sur l'importance portée à la souplesse de l'offre de service selon la clientèle et le secteur ciblés. Ainsi, on tente au meilleur des moyens d'offrir des activités, des programmes et des services les plus justes possibles. Un autre enjeu commun consiste en la durabilité et la continuité de l'offre de service. On décèle alors les enjeux du financement récurrent, de la permanence des intervenants et de la pérennité des initiatives. Enfin, une dernière préoccupation ressortie de l'analyse est en lien avec le souci constant de s'arrimer aux autres organismes du quartier, d'avoir conscience des autres philosophies d'intervention ainsi qu'aux plans, stratégies et moyens mis à leur disposition.

---

<sup>15</sup> Voir la liste des documents à l'annexe 3 et 4.

La lecture analytique des documents permet de rencontrer quatre orientations prônées dans l'arrondissement en matière de lutte à l'adhésion des jeunes aux gangs de rue. Premièrement, il y a l'empowerment (ou la capacitation des jeunes). Cette orientation repose en grande partie sur la mise en valeur des jeunes, sur leur participation citoyenne et sur leur responsabilisation. C'est dans un esprit de prise en charge du jeune par le jeune que les facteurs de protection sont alors exploités. Deuxièmement, l'intervention individuelle des jeunes par l'entremise de mesures d'accompagnement, d'évaluation, d'aide et de référence est également préconisée. Ensuite, on remarque qu'il y a une notable culture de partenariat entre les organismes et les institutions. Ainsi, la circulation de l'information, les lieux d'échange et de communication, la compréhension des diverses réalités sectorielles et la connaissance des contributions possibles des partenaires sont des stratégies mises en œuvre pour rendre compte de cette orientation. Enfin, une importante manière de répondre à la problématique de l'adhésion des jeunes aux gangs de rue consiste dans le respect de la dualité sectorielle de l'arrondissement. Dans la pratique, le secteur Cartierville prône l'inclusion et l'esprit communautaire (dans le sens anglophone de « community ») avec une approche beaucoup plus macro de l'ensemble des problèmes du quartier. En sens inverse, le secteur Ahuntsic est caractérisé par des interventions ciblées dans certains lieux auprès de clientèles spécifiques. On remarque alors une approche beaucoup plus micro des diverses problématiques.

Avec ces orientations et ces stratégies mises de l'avant, nous remarquons la présence de certains défis qui demeurent à relever dans l'arrondissement. Certains défis sont constants ou permanents, en ce sens qu'ils doivent continuellement être travaillés alors que d'autres pourraient être relevés. Un premier défi consiste à s'intéresser davantage aux parents et aux familles des jeunes déjà pris en charge par les organismes. Ce défi est de taille en partie à cause du grand nombre de familles monoparentales matriarcales dans certains lieux ciblés du quartier Ahuntsic. Ces mères peuvent parfois occuper plus d'un emploi pour arrondir leur fin de mois et ainsi être moins disponibles. Aussi, il y a les barrières linguistiques et culturelles qui peuvent provoquer une distance entre les intervenants et les parents. Un autre défi consiste à obtenir un plan d'action en matière de lutte à l'adhésion des jeunes aux gangs de rue qui réponde et qui respecte à la fois les réalités de deux secteurs bien distincts dans l'arrondissement. Aussi, quelques écrits font référence au besoin de franchir l'étape de la concertation ou du partenariat pour réellement partager des ressources humaines, matérielles et financières dans l'action, c'est-à-dire, sur le terrain. Enfin, un dernier défi s'intéresse à l'autonomisation de la communauté, c'est-à-dire, à l'éventuelle prise en charge de la communauté par la communauté<sup>16</sup>.

## **6. ANALYSE ET CONSTATS**

La dualité sectorielle de l'arrondissement est bien présente, que ce soit par le profil sociodémographique, les taux de criminalité, les approches communautaires et de police de quartier ou par les besoins et problématiques du terrain. Ce que l'on constate également est justement le respect par les partenaires rencontrés de cette double réalité. On sent donc un vent d'harmonie dans les approches pour les intervenants du secteur Ahuntsic et pour ceux du secteur Cartierville. Cette dualité a même été traduite

---

<sup>16</sup> Nous avons tenté de schématiser le plus simplement possible la consolidation des plans d'action. Voir le schéma à l'annexe 4.



dans nos analyses comme une orientation à conserver dans la consolidation des plans d'action.

Au fil du travail de mise en commun des projets et des plans d'action, un autre constat émerge avec certitude. L'ensemble des partenaires rencontrés a une fine connaissance des problématiques de leur quartier, des clientèles à desservir ainsi que de leurs besoins. Il y a un beau travail en amont de la délinquance et un esprit proactif d'intervention. Sur ce, les besoins identifiés par les intervenants sont bel et bien présents dans les plans d'action de leurs organismes respectifs. Ces besoins sont représentés par des objectifs ou des stratégies clairement élaborés par écrit. Ayant l'objectif clairement identifié et manifestant encore verbalement le besoin relié à cet objectif, on pourrait penser que la mise en action des stratégies est encore inachevée, ou encore que l'objectif n'est pas tout à fait traduit sur le terrain. Une autre hypothèse est que ces besoins sont permanents et seront toujours à la base des interventions, donc demeureront constants dans le discours tenu par les partenaires. Prenons l'exemple du partenariat. Dans l'analyse des documents fournis, la culture et la volonté de partenariat est clairement identifiée par les organismes. En effet, chacun des plans ou rapports cite un objectif, une stratégie ou une orientation se rapportant au partenariat. Cependant, lors des entretiens verbaux, les représentants de ces mêmes organismes mentionnent fréquemment le développement du partenariat comme étant un besoin à travailler ou un manque dans leurs moyens d'intervention.

La grille des facteurs de protection ayant une influence sur l'adhésion aux gangs de rue démontre clairement les différents facteurs priorisés par les projets, c'est-à-dire ceux se rapportant aux caractéristiques personnelles et aux groupes de pairs de ces jeunes à risque. Tel qu'il a été mentionné, les facteurs de protection associés aux familles demeurent peu considérés dans les projets de prévention de l'adhésion des jeunes aux gangs de rue. En effet, lorsque l'on se réfère à la grille, un nombre restreint de projets priorise les facteurs de protection associés à la famille dans leur plan d'action. Pourtant, lors des entrevues, la plupart des partenaires interrogés ont affirmé l'importance de travailler avec les familles lorsque l'on parle de jeunes vulnérables. Selon les répondants, toutes activités de prévention devraient s'assurer d'intégrer un volet familial, tel que par exemple de l'enseignement parental pour renforcer l'interaction entre le/les parents et le jeune. Il semble alors essentiel pour les intervenants d'adopter une approche multidimensionnelle qui combine la formation des parents, la formation du jeune, mais aussi l'amélioration de la dynamique familiale. Le défi majeur pour ces intervenants demeure dans la manière de rejoindre ces familles vulnérables.

Sur une base un peu plus clinique de l'intervention, nous constatons que les concepts pour assurer une action multistratégique pour intervenir auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang de rue sont en général bien mis en œuvre. En effet, à travers les projets, les plans d'action et les rapports d'activités consultés on remarque que l'établissement d'un réseau de partenaires, le développement d'une relation significative avec les jeunes à risque, le développement d'activités préventives et l'intégration active des jeunes à risque à ces activités sont priorisés. Néanmoins, un seul concept demeure sous exploité, encore celui de l'établissement d'un contact avec les parents.

Par ailleurs, les gangs de rue demeurent dans les priorités d'intervention sur les plans national, provincial et municipal et l'emphase mise sur ces derniers par les médias ne va pas sans dire. Compte tenu de cette réalité assez présente et parfois déstabilisante, on aurait pu s'attendre à quelques commentaires de la part des partenaires rencontrés. Or ce n'est pas le cas. Aucun n'a mentionné la médiatisation des gangs de rue pour l'arrondissement ou encore, l'usage des nouvelles technologies par les jeunes comme



étant des embûches à leur travail ou des nouveaux défis à relever. Néanmoins, une intervenante a mentionné l'intérêt de l'usage de nouvelles technologies pour tenter de rejoindre davantage les jeunes.

## **7. CONCLUSION**

Le présent rapport visait deux objectifs. Le premier consistait à présenter une consolidation ou une mise en commun des plans d'action en matière de prévention de l'adhésion des jeunes aux gangs de rue pour les principaux acteurs de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville. Le second voulait dégager un état de situation en matière de prévention, c'est-à-dire, de repérer les principaux besoins exprimés par les partenaires, les secteurs sensibles de l'environnement Ahuntsic-Cartierville et de faire ressortir les facteurs de risque et de protection privilégiés par les intervenants et exploités dans leurs projets respectifs.

Nous avons, malgré les limites de l'analyse, répondu aux objectifs fixés. Comme mentionné, nous ne croyons aucunement avoir dégagé des constats ou des analyses exhaustives et nous sommes conscients que la lecture des données par une tierce personne aurait pu fournir des résultats différents. Ceci étant dit, les approches en matière de prévention de l'adhésion des jeunes aux gangs de rue dans l'arrondissement respectent grandement la double réalité des deux secteurs, soit Ahuntsic et Cartierville. On y dénote également une solide volonté de réel partenariat entre les divers acteurs, bien que cette volonté ne semble pas toujours se traduire de la sorte sur le terrain. Par ailleurs, la prévention secondaire auprès des jeunes à risque se fait dans un esprit d'intervention de qualité et même, dans une volonté de capacitation des jeunes. D'autres défis attendent encore les intervenants dont celui de rejoindre les parents et les familles et de franchir l'étape du partage des ressources humaines, matérielles et financières dans la volonté de partenariat dans l'action.

## BIBLIOGRAPHIE

Centre national de prévention du crime (2007). *Les gangs de jeunes : les facteurs de risque favorisant l'adhésion*. Sécurité publique Canada.

Centre national de prévention du crime (2008). *Facteurs de risque et de protection dans les familles et leurs effets sur la délinquance juvénile : Qu'en savons-nous ?* Sécurité publique Canada.

Guay, J.-P. et J. Gaumont-Casias (2009). *Le phénomène des gangs de rue au Québec vers le développement d'un cadre de mesure*, Gouvernement du Québec.

Hamel, S. et coll. (2007). *Mieux connaître et agir. Thème : Le phénomène des gangs*. Centre québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité.

Hébert, J. et coll. (1997). *Plan stratégique « Jeunesse et Gangs de rue ». Phase I Revue de littérature*. Institut de recherche pour le développement social des jeunes.

Madzou, L. (2009). *J'étais un chef de gang suivi de « Voyage dans le monde des bandes »*. La Découverte, Paris.

Martel, G. (2008). *Le travail de rue : Une pratique préventive auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang ?*, Société de criminologie du Québec pour la Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, ministère de la Sécurité publique du Québec.

Montréal en statistiques (2009). *Profil sociodémographique Ahuntsic-Cartierville*. Mise en valeur du territoire et du patrimoine Montréal.

Mourani, M. (2009). *Gangs de rue Inc. Leurs réseaux au Canada et dans les Amériques*. Les éditions de l'Homme, Montréal.

Rosa J. et A. Chamandy (2010). *Lecture de l'environnement du Service de police de la ville de Montréal. L'exploitation sexuelle et la traite des personnes*. Service de police de la Ville de Montréal, p.144

Service de police de la Ville de Montréal (2009). Profil de quartier PDQ 10.

Service de police de la Ville de Montréal (2009). Profil de quartier PDQ 27.

Société de criminologie du Québec (2009). *Intervenir auprès des jeunes à risque d'adhérer à un gang de rue : un guide à l'intention des intervenants communautaires*. Société de criminologie du Québec pour la Direction de la prévention et du soutien (DPS), ministère de la Sécurité publique du Québec.

## Annexe 1 : Criminalité spécifique aux gangs de rue pour les PDQ 27 et 10

Tableau 1. Criminlité spécifique des gangs de rue du PDQ 27 et de la Région nord pour 2009

Type de crimes	PDQ 27	% / SPVM	Région Nord	PDQ 27 / Région Nord
<b>Crimes contre la personne</b>				
Homicides	0	0,0%	1	0,0%
Tentatives de meurtre	5	14,7%	11	45,5%
Vols qualifiés	23	6,9%	100	23,0%
Voies de fait	21	4,6%	103	20,4%
Agressions sexuelles	1	8,3%	3	33,3%
Autres crimes contre la personne	3	1,4%	47	6,4%
<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>5,0%</b>	<b>265</b>	<b>20,0%</b>
<b>Crimes contre la propriété</b>				
Crimes d'incendie	0	0,0%	4	0,0%
Introductions par effraction	3	9,4%	10	30,0%
Vols de véhicules à moteur	1	6,7%	2	50,0%
Vols simples	2	2,9%	28	7,1%
Méfais	8	6,5%	39	20,5%
Autres crimes contre la propriété	1	3,3%	5	20,0%
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>5,5%</b>	<b>88</b>	<b>17,0%</b>
Autres crimes	60	4,6%	306	19,6%
<b>Grand total</b>	<b>128</b>	<b>4,9%</b>	<b>659</b>	<b>19,4%</b>

Tableau 2. Criminaité spécifique des gangs de rue du PDQ 10 et de la Région nord pour 2009

Type de crimes	PDQ 10	% / SPVM	Région Nord	PDQ 10 / Région Nord
<b>Crimes contre la personne</b>				
Homicides	0	0,0%	1	0,0%
Tentatives de meurtre	1	2,9%	11	9,1%
Vols qualifiés	1	0,3%	100	1,0%
Voies de fait	4	0,9%	103	3,9%
Agressions sexuelles	0	0,0%	3	0,0%
Autres crimes contre la personne	5	2,4%	47	10,6%
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>1,0%</b>	<b>265</b>	<b>4,2%</b>
<b>Crimes contre la propriété</b>				
Crimes d'incendie	0	0,0%	4	0,0%
Introductions par effraction	1	3,1%	10	10,0%
Vols de véhicules à moteur	0	0,0%	2	0,0%
Vols simples	3	4,3%	28	10,7%
Méfais	2	1,6%	39	5,1%
Autres crimes contre la propriété	0	0,0%	5	0,0%
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>2,2%</b>	<b>88</b>	<b>6,8%</b>
Autres crimes	64	4,9%	306	20,9%
<b>Grand total</b>	<b>81</b>	<b>3,1%</b>	<b>659</b>	<b>12,3%</b>

## Annexe 2 : Grille de facteurs de protection ayant une influence sur l'adhésion aux gangs de rue

Facteurs de protection	Caractéristiques personnelles				Groupe de pairs		École		Famille				Communauté		
	Capacités intellectuelles et inter-personnelles	Estime de soi	Responsabilité personnelle	Attitudes prosociales	Groupe de pairs positifs	Interaction avec des camarades aux comportements prosociaux	Succès/persévérance scolaire	Activités para scolaires	Pratique de gestion familiale efficaces	Liens solides avec la famille	Soutien familial	Stabilité résidentielle	Présence d'organismes communautaires	Identité culturelle solide	Harmonie sociale
<b>Carrefour jeunesse emploi ABC</b>															
Projet sans nom (18-30)	x	x	x	x	x	x	x	x					x		
Idéo 16-17	x	x	x	x			x						x		
Jeunes en action	x	x	x	x	x	x	x	x					x		
<b>Centre des jeunes St-Sulpice</b>															
Développement d'influence positive en HLM	x	x	x	x	x	x	x	x					x		
Programme YIP	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x		x	x	x
<b>Jeunesse 2000 Saints-Martyrs Canadiens</b>															
Loisirs	x	x	x	x	x	x							x	x	x
<b>Maison des jeunes B-C</b>															
Une gang d'invités	x	x	x	x	x	x	x	x					x	x	x
<b>OMHM</b>															
Habiter la mixité											x	x	x	x	x
<b>RAP Jeunesse</b>															
Travail de rue et de milieu	x	x	x	x	x	x	x	x					x		
L'Accès-soir			x	x									x		
Les jeux de la rue	x	x	x	x	x	x		x					x		
Projet 2010-2013 CNPC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x		
<b>Solidarité Ahuntsic</b>															
Nos jeunes, l'affaire de tous	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

Facteurs de protection	Caractéristiques personnelles				Groupe de pairs		École		Famille				Communauté		
	Capacités intellectuelles et inter-personnelles	Estime de soi	Responsabilité personnelle	Attitudes prosociales	Groupe de pairs positifs	Interaction avec des camarades aux comportements prosociaux	Succès/persévérance scolaire	Activités para scolaires	Pratique de gestion familiale efficaces	Liens solides avec la famille	Soutien familial	Stabilité résidentielle	Présence d'organismes communautaires	Identité culturelle solide	Harmonie sociale
<b>PDQ 27</b>															
Rencontres individuelles ou en classe	x	x	x	x				x					x		
Pièce Le prince serpent	x	x	x	x	x			x					x		
Projet Échanges-Jeunesse	x	x	x	x									x	x	x
Projet Gang de choix	x	x	x	x	x	x							x		
Projet JAM	x		x	x	x			x					x		x
Lundis Enquête	x		x	x	x								x		x
<b>PDQ 10</b>															
Travail de prévention dans les écoles	x	x	x	x				x					x		
Activités de rapprochement					x	x		x					x		
Fêtes de quartier				x	x	x							x	x	x
Activités de prévention dans les lieux publics	x	x	x	x									x		x

Inspirée de : Société de criminologie du Québec (2009). p.7

### **Annexe 3 : Liste des plans d'action et rapports consultés dans le cadre de la consolidation**

- Loisirs Sts-Martyrs Canadiens. Programme Jeunesse 2000. Année : 2010
- Table de concertation jeunesse Ahuntsic. Plan d'action pour la prévention de l'adhésion aux gangs de rue. Année : 2010
- Centre Jeunesse Emploi, Table en employabilité Ahuntsic-Cartierville. Plan d'action 2010-2011. Année : 2010
- Solidarité Ahuntsic. Ahuntsic en devenir Plan stratégique 2009-2019. Année : 2010
- Table de concertation jeunesse de Bordeaux-Cartierville. Rapport d'activités 2009-2010.
- Table de concertation jeunesse de Bordeaux-Cartierville. Sous comité 6-12 ans plan d'action et Sous comité 12-25 ans plan d'action 2009-2010. Année : 2010
- Centre des jeunes St-Sulpice. Rapport annuel 2009-2010. Année : 2010
- RAP Jeunesse. Bilan annuel 2009-2010. Année : 2010
- Tandem. Une ville sécuritaire. Bilan 2008. Année : 2010
- Carrefour Jeunesse emploi Ahuntsic-Bordeaux-Cartierville. Rapport annuel d'activités 2009-2010. Année : 2010
- Arrondissement Ahuntsic Cartierville. Plan d'action 2010 en sécurité publique et civile de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. Pour un environnement paisible et sécuritaire. Année : 2010

## Annexe 4 : Schéma de la consolidation des plans d'action

### Enjeux ou préoccupations communes

Souplesse de l'offre de service selon la clientèle et le secteur.

Continuité et durabilité de l'offre de service.

Arrimage entre les divers organismes et institutions (ressources humaines, financières et matérielles).

### Orientations privilégiées

Empowerment  
(capacitation) des jeunes.

Intervention auprès des  
jeunes.

Culture de partenariat et  
de circulation de  
l'information.

Respect de la dualité  
sectorielle de  
l'arrondissement.

### Stratégies mises en œuvre

- Mise en valeur des jeunes
- Participation citoyenne des jeunes
- Ciblage de facteurs de protection (toujours dans un esprit de prise en charge du jeune par le jeune)
- Responsabilisation des jeunes

- Accompagnement des jeunes
- Évaluation et intervention psycho-sociale
- Aide et référence

- Consolidation et harmonisation des liens entre les divers acteurs
- Compréhension des diverses réalités territoriales dans les deux secteurs
- Connaissance de la contribution possible des divers acteurs

- Secteur Cartierville prône l'inclusion et l'esprit de « community » dans une approche plus macro
- Secteur Ahuntsic prône plutôt des interventions ciblées dans certains secteurs pour une clientèle spécifique dans une approche plus micro

### Défis constants

Impliquer davantage les parents et les familles.

Obtenir un plan qui respecte les deux réalités des secteurs de l'arrondissement.

Franchir l'étape du partage des ressources humaines, financières et matérielles dans l'action.

Prise en charge de la communauté par la communauté (autonomisation de la communauté).